

Décisions et liste des résolutions

I. DECISIONS

EB124(1) Révision de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS

Le Conseil exécutif, ayant procédé à l'examen et pris note du rapport de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales concernant l'examen d'un tiers de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS,¹ et donnant suite à la décision EB122(1), a décidé ce qui suit.

Notant avec satisfaction leur collaboration avec l'OMS et se félicitant de l'intérêt que les organisations non gouvernementales, dont les noms sont suivis d'un astérisque dans l'annexe au rapport, continuent de manifester pour l'action de l'OMS, le Conseil a décidé de maintenir les relations officielles entre ces organisations et l'OMS.

Notant que les rapports n'étaient pas parvenus, ou avaient été reçus trop tard pour être examinés, ou qu'un complément d'informations était nécessaire, le Conseil a décidé de reporter à sa cent vingt-sixième session l'examen des relations avec les 25 organisations non gouvernementales dont les noms suivent : Association des Instituts et Ecoles de Médecine tropicale d'Europe, Association internationale contre la Lèpre, Association internationale de Logopédie et Phoniatrie, Association internationale de Recherche dentaire, Association internationale des Médecins pour la Prévention de la Guerre nucléaire, Association internationale d'Hydatidologie, Association internationale pour les Résidus solides, Commission internationale de Protection radiologique, CropLife International, Cystic Fibrosis Worldwide, Inc., Fédération dentaire internationale, Fédération internationale des Sociétés d'Oto-rhino-laryngologie, Fédération internationale du Diabète, Fédération internationale du Thermalisme et du Climatisme, Helen Keller International, Ligue internationale contre l'Epilepsie, ORBIS International, Organisation internationale pour la Lutte contre le Trachome, Organisation mondiale contre la Cécité, Réseau international sur la Santé, l'Environnement et la Sécurité de l'Enfant, Union internationale contre la Tuberculose et les Maladies respiratoires, Union internationale des Sociétés d'Immunologie, Union internationale de Toxicologie, Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources, Union mondiale des Aveugles.

Notant les rapports du Collegium Internationale Neuro-Psychopharmacologicum, de la Société internationale d'Hématologie et de l'Union internationale des Sociétés de Microbiologie et considérant que l'on s'attend à une reprise de la collaboration convenue d'un commun accord, le Conseil a décidé

¹ Document EB124/25.

de reporter d'une année supplémentaire l'examen des relations avec ces organisations et de demander à chaque organisation de soumettre un rapport sur ses relations avec l'OMS et les résultats des échanges visant à convenir des plans de collaboration, qui sera examiné à sa cent vingt-sixième session.

Notant que les rapports de collaboration n'étaient pas encore parvenus pour l'Association internationale pour la Santé des Adolescents, l'Association mondiale des Guides et des Eclaireuses et l'Union internationale de Psychologie scientifique, le Conseil a décidé de reporter d'une année supplémentaire l'examen des relations avec ces organisations non gouvernementales et a demandé de les informer que, si les rapports n'étaient pas soumis à temps pour être examinés à sa cent vingt-sixième session, il serait mis fin aux relations officielles.

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le rapport¹ relatives à la participation d'organisations non gouvernementales aux réunions intergouvernementales convoquées sur décision des organes directeurs.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

EB124(2) Attribution du Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Fondation Dr A. T. Shousha, a attribué le Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha pour 2009 au Professeur Huda Zurayk (Liban) pour sa remarquable contribution à l'action de recherche en santé publique dans la Région de la Méditerranée orientale. Le lauréat recevra l'équivalent de CHF 2500 en dollars des Etats-Unis.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

EB124(3) Attribution du Prix Sasakawa pour la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé, a attribué le Prix Sasakawa pour la Santé pour 2009 au Dr Amal Abdurrahman al Jowder (Bahreïn) pour ses travaux remarquables et novateurs en matière de développement sanitaire. Le lauréat recevra US \$30 000.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

¹ Document EB124/25.

EB124(4) Attribution du Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé, a attribué le Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé pour 2009 au Projet pour des soins périnataux intégrés de l'Hôpital KK pour femmes et enfants (Singapour) et à l'Association géorgienne de Pneumologie (Géorgie) pour leur remarquable contribution à la promotion de la santé. Les lauréats recevront chacun US \$20 000.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

EB124(5) Attribution du Prix de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé, a attribué le Prix de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé pour 2009 au Centre national pour la promotion de la santé sur le lieu de travail de l'Institut Nofer de Médecine du Travail (Pologne) et au Dr Shaikha Salim Al Arrayed (Bahreïn) pour leur remarquable contribution à la promotion de la santé. Les deux lauréats recevront chacun US \$20 000.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

EB124(6) Attribution du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique, a attribué le Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique pour 2009 au Centre de recherche sur les maladies infectieuses, le sida et l'immunologie clinique (Géorgie) pour sa contribution remarquable dans les domaines du VIH/sida – recherche, prévention, traitement et lutte – et des maladies transmissibles – recherche et lutte. Le lauréat recevra US \$85 000.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

EB124(7) Attribution de la Bourse de la Fondation Jacques Parisot

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Fondation Jacques Parisot, a attribué la Bourse de la Fondation Jacques Parisot pour 2009 à Mme Livesy Abokyi Naaffoe (Ghana). La lauréate recevra US \$5000.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

EB124(8) Nomination des représentants du Conseil exécutif à la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé

Suite à la décision EB123(5) et conformément au paragraphe 1 de la résolution EB59.R7, le Conseil exécutif a nommé son Président, M. N. S. de Silva (Sri Lanka), membre de droit, et trois des Vice-Présidents, Sir Liam Donaldson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. C. Vallejos (Pérou) et M. O. I. Touré (Mali), pour représenter le Conseil à la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé. Il a été entendu que, si l'un d'entre eux n'était pas en mesure d'assister à la session de l'Assemblée de la Santé, le Vice-Président restant, le Dr H. Abdesselem (Tunisie), et le Rapporteur, le Dr Ren Minghui (Chine), pourraient être invités à représenter le Conseil.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

EB124(9) Ordre du jour provisoire et durée de la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé,¹ rappelant sa décision antérieure selon laquelle la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé devrait se tenir au Palais des Nations à Genève, la session s'ouvrant le lundi 18 mai 2009 et prenant fin au plus tard le mercredi 27 mai 2009,² et rappelant en outre l'accord conclu à la présente session lors de l'examen du point 7.4 sur le projet d'ordre du jour provisoire, a approuvé l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, tel qu'il a été amendé.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

EB124(10) Date et lieu de la cent vingt-cinquième session du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent vingt-cinquième session s'ouvrirait le 28 mai 2009 au Siège de l'OMS, à Genève, et prendrait fin au plus tard le 30 mai 2009.

(Onzième séance, 26 janvier 2009)
EB124/SR/11

¹ Documents EB124/27, EB124/27 Add.1 et EB124/27 Add.2.

² Voir décision EB123(7).

II. LISTE DES RESOLUTIONS

| | |
|-----------|---|
| EB124.R1 | Nomination du Directeur régional pour l'Asie du Sud-Est |
| EB124.R2 | Nomination du Directeur régional pour le Pacifique occidental |
| EB124.R3 | Remerciements au Dr Shigeru Omi |
| EB124.R4 | Gravité de la situation sanitaire provoquée par les opérations militaires israéliennes dans le territoire palestinien occupé, en particulier la Bande de Gaza occupée |
| EB124.R5 | Changement climatique et santé |
| EB124.R6 | Réduire les inégalités en matière de santé par une action sur les déterminants sociaux de la santé |
| EB124.R7 | Maladie de Chagas : lutte et élimination |
| EB124.R8 | Soins de santé primaires, renforcement des systèmes de santé compris |
| EB124.R9 | Médecine traditionnelle |
| EB124.R10 | Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière |
| EB124.R11 | Relations avec les organisations non gouvernementales |
| EB124.R12 | Rôle et responsabilités de l'OMS dans la recherche en santé |
| EB124.R13 | Transplantation d'organes et de tissus humains |
| EB124.R14 | Confirmation d'amendements au Règlement du Personnel |
| EB124.R15 | Amendements au Statut du Personnel |
| EB124.R16 | Traitements du personnel hors classes et du Directeur général |

= = =